

# Règlement du Grand Parcours

## Raid Nature

1. Le Grand Parcours, raid nature par équipes de deux concurrents organisé par l'Association Le Grand Parcours.
2. Disciplines à enchaîner : Canoë, Trail, VTT, ~~Enduro Trail~~
3. Raid en semi-autonomie ; 3 ravitaillements : canoë, arrivée Trail et départ VTT, mi-parcours VTT ainsi que 4 à 5 points d'eau.  
Se munir d'un système d'hydratation personnel : camel back, gourdes, poches à eau
4. Un certificat de moins d'un an attestant la non contre indication à la pratique du sport en compétition ou une photocopie de votre licence FFTRI (Fédération Française de Triathlon) devra être joint à votre bulletin d'inscription. Pour les non-licenciés un Pass journée sera délivré.
5. Attestation sur l'honneur certifiant que le concurrent sait nager 50 m au moins
6. Le port du casque en VTT est obligatoire ainsi que pour l'endurance trail.  
Une couverture de survie obligatoire par équipe.
7. Chaque équipe doit prévoir le matériel nécessaire pour réparer les VTT.  
Lors de l'utilisation d'un système de traction, celui-ci doit être largable à tout moment et ne pas être utilisé en descente.
8. Le circuit étant ouvert, le respect du code de la route est indispensable.
9. Balisage : - Pour le canoë les concurrents effectuent un aller-retour : embarcadère de Lanau => île. 2 contrôles (sécurité sur l'eau et île)
  - Trail : fléchage et balisage
  - VTT : fléchage et road-book, briefing
10. En canoë, le port du gilet de sauvetage fermé est obligatoire.
11. Pendant toute la durée de l'épreuve, les deux concurrents d'une équipe doivent rester à vue l'un de l'autre ; la ligne d'arrivée devra être franchie ensemble, le temps étant pris sur le second.
12. Chaque équipe devra posséder au moins un téléphone portable (un numéro d'assistance sera communiqué au départ).  
Identification des concurrents : un dossard pour chaque concurrent et une plaque à vélo sur chaque vélo.
13. Le chronomètre est déclenché à la base nautique de Lanau au départ des canoës et s'arrête à la fin du circuit VTT.

La dernière épreuve enduro/trail sera chronométrée à part.

14. Le classement se fera sur l'addition de ces 2 temps.

Scratch : **1 2 3**

féminine : **1 2 3**

mixte : **1 2 3**

et équipe la plus méritante

Épreuve ouverte aux plus de 18 ans (à partir de seniors)

15. Des barrières horaires pourront être mise en place, notamment en fonction des conditions météo.

Un parcours pourra être modifié ou raccourci.

Après concertation et avis des équipes de secours, on peut, face à l'état physique d'un concurrent, être amené à le mettre hors course et le rapatrier à l'arrivée.

16. En cas de problèmes sur les circuits, chaque concurrent se doit de le signaler, de porter assistance au concurrent en difficulté. L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de défaillance physique ou psychique.

17. Respecter l'environnement. Ne pas jeter d'emballages, de bouteilles plastiques ; des containers seront prévus à cet effet.

18. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration de matériel avant, pendant et après les épreuves.

19. Cause de mise hors-course : - changement d'équipier pendant l'épreuve

- non-assistance à personne en danger

- abandon de détritrus sur l'ensemble du parcours.

20. Présence d'équipes de secouriste, de motos et de quads tout le long de l'épreuve.

21. Droit à l'image : Tout participant autorise expressément les organisateurs à utiliser, sous n'importe quelle forme de support, les images sur lesquelles il pourrait apparaître.

22. L'inscription au Raid Nature du Grand Parcours implique l'acceptation, pleine et totale, du présent règlement.